



Lyon, mardi 9 août 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04817**Modifiant l'avis n° FR/2022/04814**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Stationnement**Démobilisation atelier "pelle ponton"****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 18/08/2022 à 08:00 au 19/08/2022 à 17:00 - avec pour périodicité : Journalier

o Rhône

au pk 78.272 (Quai sud de St-Vallier) - Rive gauche

Commentaire :

Démobilisation de l'atelier "pelle ponton" suite aux opérations de prélèvements sédimentaires à l'amont du barrage d'Arras.

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

20/08/2022

Par délégation

Signé

Eric TISSIER